



Changement d'agence immobiliere

Par **cris73**, le **17/02/2009** à **09:43**

bonjour,
je vais donc demenager et passer par une autre agence immobiliere.
ai je le droit de demander mon premier dossier de location avec toutes les pieces que j'ai remises pour le transmettre a l'autre agence?
d'autre part on me demande un cautionnaire (j'ai 1650€ de salaire et 500€ de pension alimentaire).
merci beaucoup